
MAYTAG® REFRIGERATION LIMITED WARRANTY

FIRST YEAR LIMITED WARRANTY (PARTS AND LABOR)

For one year from the date of purchase, when this major appliance is installed, operated and maintained according to instructions attached to or furnished with the product, Maytag brand of Whirlpool Corporation or Whirlpool Canada, LP (hereafter "Maytag") will pay for factory specified replacement parts and repair labor to correct defects in materials or workmanship that existed when this major appliance was purchased.

SECOND THROUGH TENTH YEAR LIMITED WARRANTY (COMPRESSOR ONLY - LABOR NOT INCLUDED)

In the second through tenth years from the date of original purchase, when this major appliance is installed, operated and maintained according to instructions attached to or furnished with the product, Maytag will pay for a factory specified replacement compressor to correct non-cosmetic defects in materials or workmanship in this part that prevent function of the refrigerator and that existed when this major appliance was purchased. This limited 10-year warranty is for the compressor only and does not include labor.

YOUR SOLE AND EXCLUSIVE REMEDY UNDER THE LIMITED WARRANTY SHALL BE PRODUCT REPAIR AS PROVIDED HEREIN. Service must be provided by a Maytag designated service company. This limited warranty is valid in the United States or Canada and applies only when the major appliance is used in the country in which it was purchased. This limited warranty is effective from the date of the original consumer purchase. Proof of original purchase date is required to obtain service under this limited warranty.

ITEMS EXCLUDED FROM WARRANTY

This limited warranty does not cover:

1. Replacement parts or repair labor if this major appliance is used for other than normal, single-family household use or when it is used in a manner that is inconsistent to published user or operator instructions and/or installation instructions.
 2. Service calls to correct the installation of your major appliance, to instruct you on how to use your major appliance, to replace or repair house fuses, or to correct house wiring or plumbing.
 3. Service calls to repair or replace appliance light bulbs, air filters or water filters. Consumable parts are excluded from warranty coverage.
 4. Damage resulting from accident, alteration, misuse, abuse, fire, flood, acts of God, improper installation, installation not in accordance with electrical or plumbing codes, or use of products not approved by Maytag.
 5. Cosmetic damage, including scratches, dents, chips or other damage to the finish of your major appliance, unless such damage results from defects in materials or workmanship and is reported to Maytag within 30 days from the date of purchase.
 6. Any food or medicine loss due to refrigerator or freezer product failures.
 7. Pickup and delivery. This major appliance is intended to be repaired in your home.
 8. Repairs to parts or systems resulting from unauthorized modifications made to the appliance.
 9. Expenses for travel and transportation for product service if your major appliance is located in a remote area where service by an authorized Maytag servicer is not available.
 10. The removal and reinstallation of your major appliance if it is installed in an inaccessible location or is not installed in accordance with Maytag published installation instructions.
 11. Replacement parts or repair labor on major appliances with original model/serial numbers that have been removed, altered or cannot be easily determined.
 12. Discoloration, rust, or oxidation of stainless steel surfaces.
-

DISCLAIMER OF IMPLIED WARRANTIES

IMPLIED WARRANTIES, INCLUDING ANY IMPLIED WARRANTY OF MERCHANTABILITY OR IMPLIED WARRANTY OF FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE, ARE LIMITED TO ONE YEAR OR THE SHORTEST PERIOD ALLOWED BY LAW. Some states and provinces do not allow limitations on the duration of implied warranties of merchantability or fitness, so this limitation may not apply to you. This warranty gives you specific legal rights, and you also may have other rights that vary from state to state or province to province.

LIMITATION OF REMEDIES; EXCLUSION OF INCIDENTAL AND CONSEQUENTIAL DAMAGES

YOUR SOLE AND EXCLUSIVE REMEDY UNDER THIS LIMITED WARRANTY SHALL BE PRODUCT REPAIR AS PROVIDED HEREIN. MAYTAG SHALL NOT BE LIABLE FOR INCIDENTAL OR CONSEQUENTIAL DAMAGES. Some states and provinces do not allow the exclusion or limitation of incidental or consequential damages, so these limitations and exclusions may not apply to you. This warranty gives you specific legal rights, and you also may have other rights that vary from state to state or province to province.

If outside the 50 United States and Canada, contact your authorized Maytag dealer to determine if another warranty applies.

5/10

For additional product information, in the U.S.A., visit www.maytag.com.

In Canada, visit www.maytag.ca.

If you do not have access to the Internet and you need assistance using your product or you would like to schedule service, you may contact Maytag at the number below.

Have your complete model number ready. You can find your model number and serial number on the label, located on the inside wall of the refrigerator compartment.

For assistance or service in the U.S.A., call 1-800-688-9900. In Canada, call 1-800-807-6777.

If you need further assistance, you can write to Maytag with any questions or concerns at the address below:

In the U.S.A.:

Maytag Brand Home Appliances
Customer eXperience Center
553 Benson Road
Benton Harbor, MI 49022-2692

In Canada:

Maytag Brand Home Appliances
Customer eXperience Centre
200 – 6750 Century Ave.
Mississauga, Ontario L5N 0B7

Please include a daytime phone number in your correspondence.

Please keep all provided instructions and your model number information for future reference.

Accessoires

Les accessoires de réfrigérateur suivants sont disponibles. Pour commander, nous contacter et demander les numéros de pièces.

Aux É.-U., consulter notre page Web www.maytag.com/accessories ou composer le 1-800-901-2042.

Au Canada, consulter notre page Web www.whirlpoolparts.ca ou composer le 1-800-807-6777.

Nettoyant pour acier inoxydable affresh® :

Aux É.-U., commander la pièce numéro W10355016
Au Canada, commander la pièce numéro W10355016B

Lingettes pour acier inoxydable affresh® :

Aux É.-U., commander la pièce numéro W10355049
Au Canada, commander la pièce numéro W10355049B

Nettoyant pour appareil ménager et cuisine affresh® :

Aux É.-U., commander la pièce numéro W10355010
Au Canada, commander la pièce numéro W10355010B

GARANTIE LIMITÉE DES APPAREILS DE RÉFRIGÉRATION MAYTAG®

GARANTIE LIMITÉE DURANT LA PREMIÈRE ANNÉE (PIÈCES ET MAIN-D'ŒUVRE)

Pendant un an à compter de la date d'achat, lorsque ce gros appareil ménager est installé, utilisé et entretenu conformément aux instructions jointes au produit ou fournies avec, la marque Maytag de Whirlpool Corporation ou Whirlpool Canada, LP (ci-après désignées "Maytag") paiera pour les pièces de rechange spécifiées par l'usine et pour la main-d'œuvre pour corriger les vices de matériaux ou de fabrication qui existaient déjà lorsque ce gros appareil ménager a été acheté.

GARANTIE LIMITÉE DE LA DEUXIÈME À LA DIXIÈME ANNÉE (COMPRESSEUR UNIQUEMENT - MAIN-D'ŒUVRE NON COMPRISE)

De la deuxième à la dixième année inclusivement à compter de la date d'achat initiale, lorsque ce gros appareil ménager est installé, utilisé et entretenu conformément aux instructions jointes au produit ou fournies avec, Maytag paiera pour un compresseur de rechange spécifié par l'usine pour corriger les défauts non esthétiques de matériau ou de fabrication de ladite pièce qui empêchent le réfrigérateur de fonctionner et qui étaient déjà présents lorsque ce gros appareil ménager a été acheté. Cette garantie limitée de 10 ans s'applique uniquement au compresseur et ne comprend pas la main-d'œuvre.

LE SEUL ET EXCLUSIF RECOURS DU CLIENT DANS LE CADRE DE LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE CONSISTE EN LA RÉPARATION PRÉVUE PAR LA PRÉSENTE. Le service doit être fourni par une compagnie de service désignée par Maytag. Cette garantie limitée est valide uniquement aux États-Unis ou au Canada et s'applique exclusivement lorsque le gros appareil ménager est utilisé dans le pays où il a été acheté. La présente garantie limitée est valable à compter de la date d'achat initial par le consommateur. Une preuve de la date d'achat d'origine est exigée pour obtenir un service dans le cadre de la présente garantie limitée.

ÉLÉMENTS EXCLUS DE LA GARANTIE

La présente garantie limitée ne couvre pas :

1. Les pièces de rechange ou la main-d'œuvre lorsque ce gros appareil ménager est utilisé à des fins autres que l'usage domestique unifamilial normal ou lorsque les instructions d'installation et/ou les instructions de l'opérateur ou de l'utilisateur fournies ne sont pas respectées.
2. Les visites de service pour rectifier l'installation du gros appareil ménager, montrer à l'utilisateur comment utiliser le gros appareil ménager, remplacer ou réparer des fusibles du domicile ou rectifier le câblage ou la plomberie du domicile.
3. Les visites de service pour réparer ou remplacer les ampoules électriques, les filtres à air ou les filtres à eau de l'appareil. Les pièces consommables ne sont pas couvertes par la garantie.
4. Les dommages imputables à : accident, modification, usage impropre ou abusif, incendie, inondation, actes de Dieu, installation fautive ou installation non conforme aux codes d'électricité ou de plomberie, ou l'utilisation de produits non approuvés par Maytag.
5. Les défauts d'apparence, notamment les éraflures, traces de choc, fissures ou tout autre dommage subi par le fini du gros appareil ménager, à moins que ces dommages ne résultent de vices de matériaux ou de fabrication et ne soient signalés à Maytag dans les 30 jours suivant la date d'achat.
6. Toute perte d'aliments ou de médicaments due à une défaillance du réfrigérateur ou du congélateur.
7. Le ramassage et la livraison. Ce gros appareil ménager est conçu pour être réparé à domicile.
8. Les réparations aux pièces ou systèmes résultant d'une modification non autorisée faite à l'appareil.
9. Les frais de déplacement et de transport pour le service du produit si votre gros appareil ménager est situé dans une région éloignée où un fournisseur de services d'entretien ou de réparation Maytag autorisé n'est pas disponible.
10. L'enlèvement et la réinstallation du gros appareil ménager si celui-ci est installé dans un endroit inaccessible ou n'est pas installé conformément aux instructions d'installation fournies par Maytag.
11. Les pièces de rechange ou la main-d'œuvre pour les gros appareils ménagers dont les numéros de modèle/de série ont été enlevés, modifiés ou ne peuvent pas être facilement identifiés.
12. La décoloration ou l'oxydation des surfaces en acier inoxydable ou encore l'apparition de rouille sur ces surfaces.

CLAUSE D'EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ AU TITRE DES GARANTIES IMPLICITES

LES GARANTIES IMPLICITES, Y COMPRIS LES GARANTIES APPLICABLES DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'APTITUDE À UN USAGE PARTICULIER, SONT LIMITÉES À UN AN OU À LA PLUS COURTE PÉRIODE AUTORISÉE PAR LA LOI. Certains États et provinces ne permettent pas de limitation sur la durée d'une garantie implicite de qualité marchande ou d'aptitude à un usage particulier, de sorte que la limitation ci-dessus peut ne pas être applicable dans votre cas. Cette garantie vous confère des droits juridiques spécifiques, et vous pouvez également jouir d'autres droits qui peuvent varier d'une juridiction à l'autre.

LIMITATION DES RECOURS; EXCLUSION DES DOMMAGES FORTUITS OU INDIRECTS

LE SEUL ET EXCLUSIF RECOURS DU CLIENT DANS LE CADRE DE LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE CONSISTE EN LA RÉPARATION PRÉVUE CI-DESSUS. MAYTAG N'ASSUME AUCUNE RESPONSABILITÉ POUR LES DOMMAGES FORTUITS OU INDIRECTS. Certains États et certaines provinces ne permettent pas l'exclusion ou la limitation des dommages fortuits ou indirects, de sorte que ces limitations et exclusions peuvent ne pas être applicables dans votre cas. Cette garantie vous confère des droits juridiques spécifiques, et vous pouvez également jouir d'autres droits qui peuvent varier d'une juridiction à l'autre.

Si vous résidez à l'extérieur des 50 États des États-Unis et du Canada, contactez votre marchand Maytag autorisé pour déterminer si une autre garantie s'applique. 5/10

Pour des informations supplémentaires sur le produit, aux É.-U., visiter www.maytag.com.

Au Canada, visiter www.maytag.ca.

Si vous n'avez pas accès à Internet et que vous nécessitez une assistance pendant l'utilisation du produit ou que vous souhaitez prendre un rendez-vous, vous pouvez contacter Maytag au numéro ci-dessous.

Ayez votre numéro de modèle à disposition. Vous pouvez trouver vos numéros de modèle et de série sur la plaque située sur la paroi interne du compartiment de réfrigération.

Pour assistance ou service aux É.-U., composez le 1-800-688-9900. Au Canada, composez le 1-800-807-6777.

Si vous avez besoin de plus d'assistance, vous pouvez écrire à Maytag en soumettant toute question ou problème à l'adresse suivante :

Aux États-Unis :

Maytag Brand Home Appliances
Customer eXperience Center
553 Benson Road
Benton Harbor, MI 49022-2692

Au Canada :

Maytag Brand Home Appliances
Centre d'eXpérience à la clientèle
200 – 6750 Century Ave.
Mississauga, Ontario L5N 0B7

Dans votre correspondance, veuillez indiquer un numéro de téléphone où l'on peut vous joindre dans la journée.

Veuillez conserver toutes les instructions fournies ainsi que le numéro de modèle pour référence ultérieure.